



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !



C'est la rentrée des classes !

Florilège des cadeaux de rentrée de notre gouvernement :

- Le point d'indice gelé entre 2010 et 2016 le sera à nouveau à partir de 2018.
- Le jour de carence est rétabli
- et enfin l'augmentation de 1,7 points de CSG

**Vous voulez savoir ce que vous allez perdre
au 1er janvier 2018 ?**

Echelon	Salaire Net Actuel	Perte de salaire par mois	Perte de salaire par an
1	1323 €	- 27 €	- 324 €
2	1452 €	- 30 €	- 360 €
3	1669 €	- 34 €	- 408 €
4	1718 €	- 35 €	- 420 €
5	1767 €	- 36 €	- 432 €
6	1813 €	- 37 €	- 444 €
7	1919 €	- 40 €	- 480 €
8	2056 €	- 42 €	- 504 €
9	2192 €	- 45 €	- 540 €
10	2351 €	- 49 €	- 588 €
11	2518 €	- 52 €	- 624 €

<https://adherer.snuipp.fr/03>

